

Programme

J1, 5 MAI 2023

08:30-09:00

Accueil et inscription

9:00-09:30

Allocutions de bienvenue

1. Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis

Pr Neïla Chaabane

Doyenne, Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis, Université de Carthage

Pr Aïda Caïd Essebsi

Maître de conférences responsable du Master "Droit de la santé", Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis, Université de Carthage

2. Association Tunisienne des Sages Femmes

Mme Soufia Jellali

Sage-femme, Vice-Présidente de l'Association Tunisienne des Sages Femmes

3. UNFPA Tunisie - Fonds des Nations Unies pour la Population

Dr Rym Fayala

Cheffe de bureau, UNFPA Tunisie - Fond des Nations Unies pour la Population

9:30-09:50

Réglementation de la pratique de sage-femme en Tunisie: Cadre introductif

Dr Atf Gherissi

Sage-femme, Pédagogue des Sciences de la Santé



Séance 1

Point sur la réglementation de la pratique de sage-femme en Tunisie

Modération : **Pr Amel Aouij -Mrad**, présidente de l'Association Tunisienne du droit de la santé (ATDS), Professeure de l'enseignement supérieur, Faculté de droit et des sciences politiques de Tunis, Université de Tunis el Manar

09:50-10:10

Etat des lieux et axes d'amélioration

Mr Mohamed Marghad Guesmi

Enseignant universitaire, Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Tunis, Université Tunis el Manar

10:10-10:30

Spécificités et difficultés de la pratique sur terrain

Mme Soufia Jellali

Sage-Femme, Vice-Présidente de l'Association Tunisienne des Sages Femmes

10:30-11:00

Débat

11:00-11:20

Pause-café

LES JOURNÉES DE LA SANTÉ "POUR UNE MEILLEURE RÉGLEMENTATION
DE LA PRATIQUE DE SAGE-FEMME EN TUNISIE"



Séance 2

Quelle réglementation pour la profession de sage-femme en Tunisie ?

Modération : **Pr Hatem Kotrane**, Professeur de l'enseignement supérieur, Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis, Université de Carthage

11:20-11:50

La réglementation de la profession de sage-femme: un statut particulier?

Mr Slim Medini

Juge Administratif

11:50-13:00

Débat: Vers un statut commun des professions des sciences de la santé ou un statut particulier de la profession de sage-femme ?

13:00

Clôture J1

J2, 6 MAI 2023



Séance 3

Quelle(s) entité(s) de régulation de la profession de sage-femme en Tunisie ?

Modération : **Pr Aïda Caïd Essebsi**, Maître de conférences, Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis, Université de Carthage

09:00-09:20

Pour une meilleure régulation de la profession de sage-femme en Tunisie : Un ordre professionnel ?

Mr Slim Medini

Juge Administratif

09:20-09:40

La profession de sage-femme et l'organisation des professions des sciences de la santé : les enjeux et les défis ?

Mr Issam Sghaier

Avocat, Directeur du projet SAHA (CIPE)

09:40-10:10

Débat

10:10-10:30

Pause-café



Séance 4

Vers un code de déontologie de la profession de sage-femme en Tunisie ?

Modération : **Dr Atf Gherissi**, Sage-femme, Pédagogue des Sciences de la Santé

10:30-10:50

Pour un code de déontologie des professions des sciences de la santé : Quels objectifs et quel contenu ?

Mme Sarra Ben Amor

Assistante en Droit privé, Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis, Université de Carthage

LES JOURNÉES DE LA SANTÉ "POUR UNE MEILLEURE RÉGLEMENTATION
DE LA PRATIQUE DE SAGE-FEMME EN TUNISIE"

10:50-11:10

Vers un code de déontologie commun des professions des sciences de la santé ou un code spécifique de la profession de sage-femme ?

Mme Cheima Ayari

Responsable de l'Unité des affaires juridiques et du contentieux, Instance Nationale de l'Évaluation et de l'Accréditation en Santé

11:10-11:40

Débat



Séance 5

Ateliers de réflexion et recommandations

11:40-12:10

Travaux de groupe : Statut, Code, Entité de régulation

12:10-13:00

Restitution des recommandations et synthèse

13:00

Clôture du colloque